Extrait N° 9 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 4 AVRIL 2008

L'an deux mil huit, le quatre avril, à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le 27 mars 2008 et que le nombre des membres en exercice étant de **29**, le nombre des membres présents est de **26**.

Le Maire,

Présents : M. MONDON René - Mme BAILLIF Line Rose M. DENNEMONT Jean Daniel - Mme ZETTOR Jacqueline - M. LESQUELIN Jean Hugues – Mme LUCAS Roseline - M. ESCHYLE Gilles - Mme MEZINO Sylvaine - M. BENARD Alex – Mme HEBERT Monique - M. RIVIERE Lucien - Mme MARCHAND Gladys - Mme LAMOLY Viviane – SERMANDE Jean Pierre - Mme RIVIERE Suzette – Mme JULLIEN Marie Josée - Melle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle — M. RIVIERE Raphaël – Mme BARET Liliane – M. BADER Ricardot – M. CLOTAGATIDE Vincent – M. THOMAS Sully – M. FERRERE Eric – M. GRONDIN Jacki.

Procuration : M. FRINGUE Mikaël a donné mandat à M. DENNEMONT Jean Daniel – Mme BEAUVAL Rita a donné mandat à M. FERRERE Eric – Mme CADERBY Colette a donné mandat à M. THOMAS Sully.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de M. **CLOTAGATIDE Vincent** comme **secrétaire de séance.** Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, M. CLOTAGATIDE est désigné pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 9 / C.C.A.S.

- **Désignation des représentants au sein du conseil d'administration**

Suite au renouvellement du conseil municipal et en application de **l'article L.123-6** du **Code de l'Action Sociale et des Familles**, il y a lieu de procéder à l'élection des représentants du conseil municipal devant siéger au sein du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale.

…/…

Mairie des Avirons

Au préalable à cette élection, le conseil municipal doit fixer paritairement le nombre des membres élus et nommés du conseil d'administration. Ce nombre doit être au maximum de **8 membres élus** (outre le Maire, président de droit) et de **8 membres nommés.**

L'élection des membres du conseil municipal a lieu au scrutin secret de liste à la représentation proportionnelle.

Les membres nommés sont désignés par le Maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social. Doivent obligatoirement figurer :

• 1 représentant des associations qui oeuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions

• 1 représentant des associations familiales désigné sur proposition de l'UDAF

• 1 représentant des associations de retraités et de personnes âgées

• 1 représentant de personnes handicapées.

Invité à se prononcer, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de fixer à **16** le nombre global des membres, soit **8 élus**, **8 nommés**.

Le Maire invite les candidats pour l'élection des 8 représentants du conseil municipal à se faire connaître.

A l'appel de candidature, deux listes sont présentées :

Soit les candidats suivants :

- Liste HEBERT composée de :

HEBERT Monique
CLOTAGATIDE Vincent
DENNEMONT Jean Daniel
MARCHAND Gladys
RIVIERE Suzette
CADAS Isabelle
BARET Liliane
LAMOLY Viviane

- Liste THOMAS composée de :

THOMAS Sully
FERRERE Eric
CADERBY Colette
BEAUVAL Rita

…/…

Mairie des Avirons

Il est procédé au vote à scrutin secret.

Mme BAILLIF Line Rose et M. RIVIERE Raphaël ont été désignés scrutateurs.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Inscrits :	29
Votants :	29
Blancs ou nuls :	01
Suffrages exprimés :	28

Ont obtenu :

Liste HEBERT :	24 voix
Liste THOMAS :	04 voix

L'application du scrutin proportionnel fait apparaître l'attribution suivante :
- 7 sièges pour la liste HEBERT
- 1 siège pour la liste THOMAS.

En conséquence, **sont élus** pour siéger au **conseil d'administration du CCAS** :

HEBERT Monique
CLOTAGATIDE Vincent
DENNEMONT Jean Daniel
MARCHAND Gladys
RIVIERE Suzette
CADAS Isabelle
BARET Liliane
THOMAS Sully

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

Mairie des Avirons